

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2018

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE : 33

L'an deux mille dix-huit et le trois avril à 18 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de FOS-SUR-MER s'est réuni en l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

NOMBRE DE MEMBRES
PRESENTS :

Monsieur René RAIMONDI, Maire ;

27 JUSQU'A 18H04
28 JUSQU'A 18H39
27 JUSQU'A 19H35
26 JUSQU'A 19H49
25 A COMPTER DE 19H49

Etaient présents :

Monsieur René RAIMONDI, Maire ;

Mesdames et Messieurs, Jean HETSCH, Anne-Caroline WALTER-CIPREO, Monique POTIN, Philippe POMAR, Bernard DUCOGNON, Mariama KOULOUBALY ABELLO (jusqu'à 18h39), Christian PANTOUSTIER, Adjoints.

NOMBRE DE MEMBRES
REPRESENTES :

5 JUSQU'A 18H39
6 JUSQU'A 19H35
7 JUSQU'A 19H49
8 A COMPTER DE 19H49

Mesdames et Messieurs, Jeanine PROST, Louis MICHEL, Bernadette VILLECROZE, Marie-José GRANIER, Daniel HUMBLET, Jean-Yves DUBOC (jusqu'à 19h35), Richard GASQUEZ, Christine CARTON, Claudie BIGOTTE, Fabienne CAUWET DELILOUCA, Nathalie D'AMELIO BENGUERRACH, Caroline ROCH, Cédric ALOY, Jean-Michel LEROY, Mamadou N'DIAYE, Philippe MAURIZOT, Nathalie BROGNIET (jusqu'à 19h49), Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE (à compter de 18h04), Jacky CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

DATE DE LA CONVOCATION :

28/03/2018

Procurations étaient données à :

Monsieur Philippe POMAR par Jean Yves DUBOC (à compter de 19h35),
Monsieur Christian PANTOUSTIER par Mariama KOULOUBALY ABELLO (à compter de 18h39),
Madame Jeanine PROST par Philippe TROUSSIER,
Madame Marie-José GRANIER par Simone ALOY,
Madame Fabienne CAUWET DELILOUCA par Lydie DEFOIS GAGNERIE,
Monsieur Cédric ALOY par Hervé GAMES,
Monsieur Mamadou N'DIAYE par Hugo GABELIER,
Monsieur Philippe MAURIZOT par Nathalie BROGNIET (à compter de 19h49).

Etait absent :

Monsieur Jean FAYOLLE (jusqu'à 18h04).

Secrétaire de Séance :

Monsieur Jean-Michel LEROY, conseiller municipal.

Liste des décisions du Maire prises depuis la séance du 26 février 2018

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation reçue du Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 26 février 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve **A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 31 VOIX POUR et 1 ABSTENTION** (Monsieur Jacky CHEVALIER) le procès-verbal de la séance du 26 février 2018.

Délibération : n°2018-24

1. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 - Budget principal, budgets annexes du port de plaisance et des caveaux cimetières

(Arrivée de Monsieur Jean FAYOLLE à 18h04)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

BUDGET PRINCIPAL :

Section d'Investissement Excédent de fonctionnement capitalisé article 1068 :	1 559 092,74 €
Section d'investissement en recette solde reporté article 001 :	12 247 832,81 €
Section de fonctionnement en recette résultat reporté article 002 :	8 691 072,49 €

VOTE : A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Philippe MAURIZOT, Mme Nathalie BROGNIET, Mme Isabelle ROUBY et M. Jean FAYOLLE)

BUDGETS ANNEXES :

➤ Budget annexe du Port de Plaisance :

Section d'Investissement Excédent de fonctionnement capitalisé article 1068 :	0,00 €
Section d'exploitation en recette résultat reporté article 002 :	214 266,14 €
Section d'investissement en recette solde d'exécution article 001 :	301 233,51 €

VOTE : A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Philippe MAURIZOT, Mme Nathalie BROGNIET, Mme Isabelle ROUBY et M. Jean FAYOLLE)

➤ **Budget annexe des caveaux cimetière :**

Section d'Investissement Excédent de fonctionnement capitalisé article 1068 :	0,00 €
Section d'exploitation en recette résultat reporté article 002 :	22 739,23 €
Section d'investissement en recette solde d'exécution article 001 :	14 991,29 €

VOTE : A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Philippe MAURIZOT, Mme Nathalie BROGNIET, Mme Isabelle ROUBY et M. Jean FAYOLLE)

Délibération : n°2018-25

2. Vote des taux des taxes directes locales 2018

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. De VOTER pour l'exercice 2018 les taux d'imposition ainsi qu'il suit :

• Taxe d'habitation	0,01 %
• Taxe foncière sur les propriétés bâties	26,50 %
• Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,01 %

2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-26

3. Budget primitif pour l'exercice 2018 de la Commune et de ses budgets annexes

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif de la commune pour l'exercice 2018 s'équilibre à la somme de **103 385 500, 00 €** se décomposant ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT : 33 289 500,00 €

Les recettes d'investissement :

Chapitre 001 Solde de la section d'investissement : 12 247 832,81 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre (Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement : 5 981 192,94 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations : 300 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section : 5 514 475,09 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 041 Opérations patrimoniales: 400 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 10 Dotations fonds divers et réserves : 3 081 890,46 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 13 Subventions d'Investissement : 937 666,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 3 034 942,70 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 23 Immobilisations en cours : 200 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 27 Autres Immobilisations financières : 1 200 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Compte tenu du report de subventions d'investissement d'un montant de 391 500,00 €, les recettes de la section d'investissement s'établissent à **33 289 500,00 €**.

Les dépenses d'investissement :

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section : 525 482,44 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 041 Opérations patrimoniales: 400 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 1 570 414,44 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : 1 033 098,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 7 905 505,57 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 23 Immobilisations en cours : 6 456 574,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 27 Autres Immobilisations financières : 1 200 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Le total des reports s'élève à 14 198 425,55 € ; ce qui porte les dépenses d'investissement à
33 289 500,00 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 70 096 000,00 €

Les dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 Charges à caractère général : 14 560 632,56 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 012 Frais de personnel : 31 952 600,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 014 Atténuations de produits : 2 299 343,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement : 5 981 192,94 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section : 5 514 475,09 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 65 Autres charges de gestion : 8 186 565,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 66 Charges financières : 424 146,97 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : 1 177 044,44 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Les recettes de fonctionnement :

Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté : 8 691 072,49 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 013 Atténuations de charges : 22 007,80 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section : 525 482,44 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 70 Produits des services du domaine : 2 626 172,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 73 Impôts et taxes : 55 569 937,50 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 74 Dotations et participations : 1 574 858,77 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : 869 859,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 76 Produits financiers : 10,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 77 Produits exceptionnels : 216 600,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

L'équilibre de la section de fonctionnement s'établit à la somme de **70 096 000,00 €**.

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE

Le budget primitif du budget annexe du Port de plaisance pour l'exercice 2018 s'équilibre à la somme de **2 219 405,93 €** répartis entre la section d'exploitation et la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 717 405,93 €

Les dépenses d'investissement

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section : 36 563,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 041 Opérations patrimoniales : 50 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 72 046,42 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : 2 875,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 448 421,85 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 23 Immobilisations en cours : 60 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Compte tenu des reports d'un montant de 47 499,66 € les dépenses d'investissement s'élèvent à
717 405,93 €.

Les recettes d'investissement

Chapitre 001 Solde de la section d'investissement : 301 233,51 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement : 75 000,00 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section : 290 172,42 €

VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 041: Opérations patrimoniales : 50 000,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 1 000,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

L'équilibre de la section d'investissement s'établit à 717 405,93 €.

SECTION D'EXPLOITATION : 1 502 000,00 €

Les dépenses d'exploitation

Chapitre 011 charges à caractère général : 307 750,90 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 012 frais de personnel : 685 707,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 023 Virement à la section d'investissement : 75 000,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections : 290 172,42 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 65 autres charges de gestion : 70 983,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 66 Charges financières : 6 409,49 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 67 Charges exceptionnelles : 35 500,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés : 30 477,19 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Les recettes d'exploitation

Chapitre 002 Résultat d'exploitation reporté : 214 266,14 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 013 Atténuations de charges : 25 000,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections : 36 563,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 70 Produits des services du domaine : 1 203 670,86 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante : 8 500,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 77 Produits exceptionnels : 14 000,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX CIMETIERE

Le budget primitif du budget annexe des Caveaux municipaux pour l'exercice 2018 s'équilibre à la somme de **98 428,79 €** répartis entre les deux sections.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 39 228,79 €

Les dépenses d'investissement

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 10 215,64 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles 29 013,15 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Les recettes d'investissement

Chapitre 001 Solde de la section d'investissement : 14 991,29 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre section : 24 237,50 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

SECTION D'EXPLOITATION : 59 200,00 €

Les dépenses d'exploitation

Chapitre 011 charges à caractère général : 2 979,30 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 012 frais de personnel : 30 000,00 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE)

Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre section : 24 237,50 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 66 Charges financières : 1 983,20 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Les recettes d'exploitation

Chapitre 002 Résultat d'exploitation reporté : 22 739,23 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 70 Produits des services du domaine : 36 258,28 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Chapitre 77 Produits exceptionnels : 202,49 €
VOTE : A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre
(Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY,
Jean FAYOLLE)

Délibération : n°2018-27

4. Etat de créances irrécouvrables présentées en non-valeur
--

Monsieur Jean HETSCH, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ADMETTRE** en non-valeur des produits ci-dessus détaillés.
- 2. D'INSCRIRE** la dépense au budget principal de l'exercice 2018 pour un montant de **35 356,77 €**.
- 3. D'INSCRIRE** la dépense au budget annexe du port de plaisance de l'exercice 2018 pour un montant de **15 682,12 €**.
- 4. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-28

5. Attribution de subventions à diverses associations œuvrant dans le champ de la prévention de la délinquance et de l'aide aux victimes

(Mme Mariama KOULOUBALY ABELLO quitte l'Assemblée à 18h39)

Monsieur Christian PANTOUSTIER, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'ATTRIBUER une subvention :

- à SOS Femmes d'un montant de 6 000€
- à l'A.P.E.R.S. d'un montant de 1 000 €
- à l'Addiction Méditerranée de 9 614 €
- au Groupe Addap13 de 115 405 €
- au Comité des Bouches-du-Rhône de la ligue contre le cancer de 1 000 €

2. DE DIRE que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.

3. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-29

6. Attribution de subvention au Centre Communal d'Action Sociale

(M. RAIMONDI René, M. HETSCH Jean, M. GASQUEZ Richard, Mme VILLECROZE Bernadette, Mme ROUBY Isabelle, Jacky CHEVALIER sont appelés à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Madame Anne-Caroline WALTER CIPREO, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 1 555 800 € au Centre Communal d'Action Sociale.

2. DE DIRE que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.

3. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-30

7. Attribution de subvention à la Maison Pour Tous Jas de Gouin

(M. RAIMONDI René, M. POMAR Philippe et Mme BIGOTTE Claudie sont appelés à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Monsieur Jean HETSCH, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 385 154 € (dont 230 154 € correspondant à une estimation du montant des salaires du personnel mis à disposition par la Commune) à l'association « Maison pour Tous Jas de Gouin ».
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-31

8. Attribution de subvention à l'Office Fosséen de la Mer

(M. RAIMONDI René, M. POMAR Philippe, M. HUMBLET Daniel, Mme PROST Jeanine, M. DUBOC Jean Yves et M. MICHEL Louis sont invités à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Monsieur Jean HETSCH, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 288 883 € (dont 39 215 € correspondant à une estimation du montant des salaires du personnel mis à disposition par la Commune) à l'Office Fosséen de la Mer.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-32

9. Attribution de subvention à l'Office Municipal des Sport

(M. RAIMONDI René, M. HUMBLET Daniel et M. DUBOC Jean Yves sont invités à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Monsieur Jean HETSCH, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 178 371 € (dont 73 391 € correspondant à une estimation du montant des salaires du personnel mis à disposition par la Commune) à l'Office Municipal des Sports.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-33

10. Attribution de subvention au Centre Social Fosséen

(M. RAIMONDI René, M. DUCOGNON Bernard, M. Jean HETSCH sont appelés à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Madame Anne-Caroline WALTER CIPREO, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 824 359 € (dont 69 359 € correspondant à une estimation du montant des salaires du personnel mis à disposition par la Commune) au Centre Social Fosséen.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-34

11. Attribution de subvention à l'association Fos-Hann Bel Air Partage

(M. N'DIAYE Mamadou, Mme BIGOTTE Claudie, M. MICHEL Louis et M. DUCOGNON Bernard sont appelés à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Madame Monique POTIN, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 16 500 € à l'Association Fos-Hann Bel Air Partage.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.

3. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-35

12. Attribution de subvention à l'association Fos Lengo Nostro

Madame Claudie BIGOTTE, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 2 000 € à l'Association Fos Lengo Nostro.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-36

13. Attribution de subvention au Galéjon Club Taurin

Monsieur Philippe POMAR, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 37 375 € (dont 6 375 € correspondant à une estimation du montant des salaires du personnel mis à disposition par la Commune) au Galéjon Club Taurin.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-37

14. Attribution de subvention à l'Office de Tourisme

(Mme Anne – Caroline WALTER-CIPREO, Mme Claudie BIGOTTE, M. Jean Michel LEROY, Mme Caroline ROCH, M. Jean HETSCH, M. Jean Yves DUBOC et M. Mamadou N'DIAYE sont appelés à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 900 000 € à l'Office de Tourisme.
2. **DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-38

15. Attribution de subvention au Club Fosséen de Plongée et d'activités sous-marines

(M. DUBOC Jean Yves est invité à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération ; M. Jean-Michel LEROY est sorti lors de l'examen et du vote de cette délibération)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 500 € au Club Fosséen de Plongée et d'Activités sous-marines.
2. **DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-39

16. Attribution de subvention à l'association les Amis du Vieux Fos

(M. Jean Michel LEROY est invité à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 11 580 € à l'Association « les Amis du vieux Fos ».
2. **DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-40

17. Attribution de subvention au Club Gymnique Fosséen

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 13 000 € au Club Gymnique Fosséen.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-41

18. Attribution de subvention à l'association Fos Natation

(Mme ROUBY Isabelle est invitée à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 83 000 € à l'association Fos Natation.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-42

19. Attribution de subvention à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Fos

(M. ALOY Cédric est invité à quitter la séance à l'occasion de l'examen et du vote de cette délibération)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 4 000 € l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Fos.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-43

20. Attribution de subvention à des associations

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'APPROUVER l'attribution de subventions aux associations, conformément au tableau ci-dessous :

N° Siren	Associations	Montant de la subvention
452 166 556	1748 ^e Section des Médailleurs Militaires	1 000
793 407 438	Aficion Taurine Fosséenne	8 650
452 251 820	Amicale des Anciens Parachutistes	900
519 742 464	Amicale du Collège André Malraux	600
515 390 367	Réserve communale société civile	4 900
519 743 488	Amicale des Pieds Noirs Fosséens	3 000
522 947 456	Amicale des Retraités d'Ascométal	3 000
389 249 202	Amicale Instrumentale et Chorale Fosséenne (AICF)	34 000
514 889 997	Association Républicaine des Anciens Combattants	1 000
483 661 179	Association de Défense des Victimes des Maladies Professionnelles de l'Ouest de l'Etang de Berre (ADEVIMAP)	2 000
492 452 123	Association de Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos (ADPLGF)	31 000
521 076 356	Associations des Conseils de Parents d'Elèves (ACPE) – Classes transplantées	12 150
517 878 054	Association des Employés de la Ville de Fos sur Mer (AEVF)	382 979
433 834 512	Association des Familles de Traumatisés Crâniens (AFTC 13)	500
	Association Françaises sclérose en plaque	200
775 688 732	Association des Paralysés de France – Délégation des Bouches du Rhône	300
492 321 070	Association des Retraités et Préretraités de la Sidérurgie et Métallurgie PACA (ARPSM)	300
510 242 399	Association pour le Don du Sang Bénévole de Fos	2 000
519 273 080	Association Sportive du Collège André Malraux (UNSS)	3 900
434 376 414	Association Sportive Scolaire Universitaire et Professionnelle (ASSUP) Tennis de Table	9 000
527 636 468	Atelier Fosséen de Création Vidéo (AFCV)	2 000
393 527 015	Badminton Club Fos sur Mer	145 000
799 612 791	Beach Soccer Etoiles Sylvain Fos	7 000
520 002 189	Budo Traditionnel Fosséen	4 100
419 803 358	Centre Fosséen de Voile	86 668
517 641 536	Chœur Amadeus de Fos sur Mer	5 000

N° Siren	Associations	Montant de la subvention
522 823 806	Chorale Tap Ta Lap	600
434 454 278	Club Cyclotouriste de Fos	2 450
499 621 126	Club d'Education Canine de Fos	6 000
489 052 555	Club des entreprises Ouest Provence	5 000
392 948 584	Club Fossa Mariana Activités Loisirs pour Tous	6 580
419 580 295	Comité Local du Logement Autonome des Jeunes du Territoire d'Ouest Provence (CLLAJ)	8 000
792 783 052	Compagnie Fosséenne de Comédie Musicale	2 000
523 459 212	Complément Santé Communaux de Fos	1 000
525 088 688	Corbeille d'Idées	3 500
501 981 351	Eau Vie Environnement (E.V.E.)	87 007
500 669 635	Ecole Fosséenne de Raseteurs	17 200
521 076 356	Election parents d'élèves ACPE	2 744
447 972 308	Entente Bouliste Fosséenne	1 700
403 797 525	Entraide Solidarité 13	6 000
380 285 296	Equipes Saint Vincent de Paul de Martigues	1 200
501 632 863	Etoile Sportive Fosséenne	220 000
831 647 946	Farigoule'shows	800
528 165 657	Fos Animalia	68 624
449 803 204	Fos Canoë Kayak	22 827
789 857 935	Fos Costumes d'Antan	2 500
519 426 571	Fos Country	3 000
514 685 676	Fos Judo Ju-Jitsu	36 000
501 698 666	Fos Moun Païs	9 000
433 050 853	Fos Olympique Club	12 000
514 851 104	Fos Pêche Plaisance	15 750
420 192 197	Fos Provence Basket	1 281 075
502 881 881	Fos Rando	8 500
530 572 361	Foyer Socio Educatif du Collège André Malraux	3 500
448 756 254	Fun Fos	3 000
810 772 665	Groupe Musical IF	1 000
399 238 443	Hand Ball Club Fosséen	70 000
514 670 223	Karaté Club Fosséen	8 500
450 193 008	L'Avancée	3 000
448 221 994	La Boule des Pins	26 000
316 832 344	La Chrysalide de Martigues et Golfe de Fos	2 000
775 672 272	La Croix Rouge Française Délégation d'Istres	5 500
478 914 591	La Do Mi Chant	650
775 719 792	La Prévention Routière Comité des Bouches du Rhône	750
514 673 458	Le Chevalet Fosséen	5 000
415 063 031	Le Fil d'Ariane	19 000

N° Siren	Associations	Montant de la subvention
418 355 079	Le Maillon	48 000
775 676 182	Le Souvenir Français Comité de Fos	1 300
334 535 580	Les Amis des Marins	10 000
751 714 429	Les Archers de l'Hauture	6 500
784 315 855	Les Blouses Roses - Animation Loisirs à l'Hôpital	500
500 708 557	Les fils des morts pour la France – Fils des tués des Bouches-du-Rhône	500
517 500 559	Li Dansaire Dou Grand Cavaou	4 200
422 658 401	Mer, Nautisme et Environnement	4 000
517 658 415	Multi Collections Fosséennes	500
820 730 935	Nounou d'Enfer	700
514 696 285	Racino e Aveni	9 000
508 824 331	Rétromobile du Golfe de Fos	27 495
429 097 504	Rugby Club Ouest Provence Fos-Istres	115 000
	SDU-13-FSU Bouches du Rhône	2 000
514 972 371	Société Communale de Chasse le Renard	25 000
501 361 406	Société de Tir Istres - Fos	6 500
490 582 772	Société Fosséenne de Joute	7 500
775 665 029	Société Nationale de Sauvetage en Mer de Martigues	2 000
408 960 011	Solidarité Paysans Provence Alpes	200
517 636 700	Sports de Contacts Fosséens (ancien Lutte Contact)	4 500
	Syndicat CGT des Fonctionnaires Territoriaux Actifs et Retraités de la Ville de Fos	2 324
381 372 010	Tennis Club de Fos sur Mer	33 000
530 833 789	Union des Anciens Combattants de Fos (UAC)	4 100
381 938 364	Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir – Martigues - Côte Bleue - Etang de Berre	500
509 556 924	Union Française des Associations de Combattants de Fos (UFAC)	5 000
	Union Locale des Syndicats CFTD de Fos	5 000
	Union Locale des Syndicats CGT de Fos	6 000
394 809 859	Volley Ball Fosséen	9 500
	TOTAL	3 270 923

2. D'APPROUVER A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 voix Pour et 4 Contre (Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Monsieur Jean FAYOLLE) l'attribution de subvention à l'association Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions conformément au tableau ci-dessous.

N° Siren	Associations	Montant de la subvention
521 500 173	Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions	200 000

3. DE DIRE que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.

4. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-44

<p>21. Conventions de mise à disposition de moyens conclues avec diverses associations dont les subventions sont supérieures à 23.000€</p>

Monsieur Philippe POMAR, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'APPROUVER les conventions de mise à disposition de moyens à intervenir avec les associations suivantes, dont les subventions sont supérieures à 23.000 € :

- 01-Fos Natation,
- 02-Hand Ball Club Fosséen,
- 03-Rugby Club Ouest Provence Fos Istres,
- 04-Tennis Club de Fos-sur-Mer,
- 05-Amicale Instrumentale et Chorale Fosséenne (AICF),
- 06-Le Galéjon Club Taurin,
- 07-Fos Judo Ju-jitsu
- 08-Badminton Club Fos sur Mer,
- 09-La Boule des Pins,
- 10-Le Centre Fosséen de Voile
- 11-Le Maillon
- 12-Office Municipal des Sports (OMS)
- 13-Office Fosséen de la Mer (OFM)
- 14-Etoile Sportive Fosséenne
- 15-Association des Employés de la Ville de Fos (AEVF)
- 16-Maison Pour Tous Jas de Gouin
- 17-Centre Social Fosséen
- 18-Société Chasse le Renard
- 19-L'Addap 13

2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.

3. DE DIRE QUE les avenants afférents seront pris par décision du Maire.

4. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-45

22. Attribution de subvention aux coopératives scolaires au titre de l'année 2018

Monsieur Bernard DUCOGNON, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'APPROUVER** l'attribution de subvention aux coopératives scolaires d'un montant de 9 432 € au titre de l'année 2018.
- 2. DE DIRE** que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2018.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-46

23. Attribution d'une subvention à l'association « Partir » du collège OGEC « La Présentation »

Monsieur Bernard DUCOGNON, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ATTRIBUER** une aide financière d'un montant de 87 € à l'association Partir du collège privé « La Présentation ».
- 2. DE DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.
- 3. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-47

24. Liste des marchés conclus au cours de l'année 2017

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal PREND ACTE de cette information.

Délibération : n°2018-48

25. Opération de réhabilitation de l'immeuble communal Beau Rivage pour la création de logements locatifs communaux
Approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle

Madame Anne-Caroline WALTER CIPREO, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 26 voix Pour et 4 Contre (Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE) :

- 1. D'APPROUVER** le programme de réhabilitation de l'immeuble communal Beau Rivage pour la création de logements locatifs communaux, et ses principales caractéristiques décrites dans le présent rapport et ses annexes.
- 2. D'APPROUVER** le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle.
- 3. DE PRECISER** que les dépenses seront imputées au budget communal.
- 4. D'AUTORISER** Monsieur Troussier, 2^{ème} Adjoint, à solliciter les subventions les plus élevées possibles pour la réhabilitation de l'immeuble Beau Rivage.
- 5. D'AUTORISER** Monsieur Troussier à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-49

26. Opération de réhabilitation de l'immeuble communal Beau Rivage pour la création de logements locatifs communaux
Convention de mandat de construction à passer avec la SPL Aménagement Développement Ouest Provence

Madame Anne-Caroline WALTER CIPREO, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 26 voix Pour et 4 Contre (Monsieur Philippe MAURIZOT, Madame Nathalie BROGNIET, Madame Isabelle ROUBY, Jean FAYOLLE) :

- 1. D'APPROUVER** la convention de mandat de construction à passer avec la SPL Aménagement Développement Ouest Provence nécessaire à la réhabilitation de l'immeuble communal Beau Rivage pour la création de logements locatifs communaux, pour un montant de rémunération évalué à 69 600€ TTC et une enveloppe financière confiée égale à 724 000 € HT, valeur février 2018 ;
- 2. DE DESIGNER** Monsieur Troussier, 2^{ème} Adjoint, comme étant la personne compétente pour représenter la Commune pour l'exécution du contrat de mandat et l'autoriser ;
- 3. D'AUTORISER** Monsieur Troussier, 2^{ème} Adjoint, à signer la convention de mandat avec la SPL ADOP, ainsi que tous les actes en découlant, et notamment les marchés publics ;
- 4. DE DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal ;

5. D'AUTORISER Monsieur Troussier, 2^{ème} Adjoint, à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-50

27. Autorisation donnée au Maire pour déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme pour l'édification de la Maison de la Petite Enfance

(M. Jean-Yves DUBOC quitte l'Assemblée à 19h35)

Madame Monique POTIN, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer et déposer au nom de la Commune une demande de permis de construire, sur cette emprise communale de 815 m² environ, pour permettre l'édification du bâtiment de plain-pied d'une surface de plancher de 442 m² destiné à recevoir la maison de la petite enfance.

2. DE CHARGER Monsieur le Maire ou son représentant de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-51

28. Création de postes

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'APPROUVER les créations de poste ainsi proposées.

2. DE DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, articles 64 111 et 64 131.

3. D'AUTORISER M. le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-52

29. Mise en concurrence relative à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, par le CDG 13

Monsieur Jean HETSCH, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. DE DONNER MANDAT au CDG13 pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la conclusion d'une convention de participation en assurance complémentaire prévoyance, étant entendu que l'adhésion de l'employeur reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG13.

2. DE PRENDRE ACTE :

- que les caractéristiques précises, prestataires, garanties et tarifs, lui seront communiqués au terme de la procédure engagée par le CDG13 pour lui permettre de décider de son adhésion et des modalités de cette adhésion.
- que plusieurs formules seront proposées à la commune.
- que la durée du contrat est de 6 ans, à effet au 1^{er} janvier 2019, renouvelable un an.

3. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-53

30. Mise en concurrence relative au contrat d'assurance des risques statutaires par le CDG 13

Monsieur Jean HETSCH, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. DE SE JOINDRE à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le CDG13 va engager en 2018 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

2. DE DEMANDER la consultation uniquement pour la garantie des agents relevant de la CNRACL et demander aux assureurs consultés de proposer une ou plusieurs formules.

3. DE DIRE que la durée du contrat sera de 4 ans à effet au 1er janvier 2019 et que le régime de contrat est la capitalisation.

4. DE DIRE que les frais exposés au titre du présent contrat groupé représentent 0.10% de la masse salariale de la collectivité à régler au CDG 13 pendant toute la durée du contrat.

5. DE PRENDRE ACTE que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CDG 13 à compter du 1er janvier 2019.

6. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-54

**31. Information- Mise à disposition de personnel communal auprès de Fos Provence
Basket**

(Mme Nathalie BROGNIET quitte l'Assemblée à 19h49)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le conseil prend acte de cette information.

Délibération : n°2018-55

32. Création de 48 emplois non permanents pour un accroissement saisonnier d'activité

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'APPROUVER les créations de poste ainsi proposées.

2. DE DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget 2018, chapitre 012, article 64 131.

3. D'AUTORISER M. le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-56

33. Suppression d'un poste à temps non complet et création d'un poste à temps complet

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'APPROUVER la suppression et la création de poste proposées.

2. DE DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits aux budgets 2018 et suivants, chapitre 012, article 64111.

3. D'AUTORISER M. le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-57

34. Abrogation e la délibération n°2017-77 du Conseil Municipal du 23/03/2017 relative à la convention de partenariat pour la mise en place d'activités culturelles dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Monsieur Bernard DUCOGNON, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'ABROGER** la délibération n° 2017-77 et la convention s'y rattachant.
- 2. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-58

35. Approbation de la convention à passer avec Provence Tourisme, association loi 1901, pour la mise en place de l'outil Déclaloc' : Téléservice de déclaration des locations de courtes durée

Madame Anne-Caroline WALTER CIPREO, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

- 1. D'APPROUVER** la convention de partenariat Déclaloc' à passer avec Provence Tourisme, association de loi 1901, pour une période d'un an renouvelable tacitement.
- 2. D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe ainsi que la présente la délibération.

Délibération : n°2018-59

36. Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des Commissions de Suivi de Site (CSS) de Fos-sur-Mer

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES par 29 VOIX POUR et 4 ABSTENTIONS (M. Philippe MAURIZOT, Mme Nathalie BROGNIET, Mme Isabelle ROUBY et M. Jean FAYOLLE) :

1. D'ABROGER les délibérations n°2014-57 et n°2014-56 du 9 avril 2014.

2. DE DESIGNER deux titulaires et deux suppléants pour siéger à la Commission de Suivi de Site (CSS) « Fos Est » :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Philippe TROUSSIER	René RAIMONDI
Jean-Michel LEROY	Mariama KOULOUBALY-ABELLO

3. DE DESIGNER deux titulaires et deux suppléants pour siéger à la Commission de Suivi de Site (CSS) « Fos Ouest » :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Richard GASQUEZ	René RAIMONDI
Philippe TROUSSIER	Daniel HUMBLET

4. DE DESIGNER deux titulaires et deux suppléants pour siéger à la Commission de Suivi de Site (CSS) EveRé :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
René RAIMONDI	Jean HETSCH
Philippe TROUSSIER	Christian PANTOUSTIER

5. D'AUTORISER le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-60

37. Renouvellement du partenariat entre le Conseil de Territoire Istres Ouest Provence et la commune de Fos-sur-Mer dans le domaine culturel en direction des jeunes publics

Madame Claudie BIGOTTE, rapporteur, donne lecture à l'Assemblée du rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES :

1. D'APPROUVER la convention cadre de partenariat dans le domaine culturel à passer avec le Conseil de Territoire Istres-Ouest-Provence.

2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et ses renouvellements.

3. D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Délibération : n°2018-61

Le Maire lève la séance à 20h03

**Le Maire
René RAIMONDI**

